



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Série sur l'autonomisation de l'UIP pour les jeunes parlementaires
Autonomisation et participation politique des jeunes
Troisième séance d'information en ligne à l'intention des jeunes parlementaires

Note d'orientation

Contexte et fondement

Il y a un peu plus de dix ans, les Parlements membres de l'UIP ont adopté une [résolution](#) historique sur la participation des jeunes au processus démocratique, déclarant que l'instauration d'une véritable démocratie nécessite la participation pleine et active des jeunes et des organisations de jeunes aux processus démocratiques aux niveaux local, national, régional et international.

Malgré cet engagement politique clair, les parlements du monde entier ont fait des progrès limités dans sa mise en œuvre. Le niveau de représentation des jeunes au parlement, tel que mesuré régulièrement par l'UIP, reste faible. La moitié de la population mondiale a moins de 30 ans, alors que seuls 2,6 % des parlementaires dans le monde représentent cette tranche d'âge. Trente-sept pour cent des chambres parlementaires ne comptent aucun jeune parlementaire de moins de 30 ans. Les jeunes sont parmi les plus touchés par les problèmes critiques d'aujourd'hui, tels que l'impact économique de la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et les nouvelles technologies. Pourtant, ils sont parmi les plus absents des institutions politiques qui sont censées les représenter. Une mobilisation politique nettement accrue est nécessaire pour permettre à davantage de jeunes d'occuper la place qui leur revient parmi les décideurs.

Pour combler cette lacune dans la représentation des jeunes, l'UIP a lancé au printemps 2021 la campagne [Oui à plus de jeunes au parlement !](#), qui appelle les parlements à agir pour que davantage de jeunes femmes et de jeunes hommes deviennent parlementaires. La campagne appelle les acteurs du changement à redoubler d'efforts pour accroître la participation des jeunes au parlement dans le monde entier.

Afin d'éclairer ces sujets de préoccupation et de mobiliser les jeunes parlementaires autour de solutions dans une perspective d'élaboration de politiques, l'UIP organise, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, la troisième séance d'information en ligne de sa Série sur l'autonomisation, destinée aux jeunes parlementaires, sur l'autonomisation et la participation politique des jeunes.

Objectifs

La séance d'information en ligne sur l'autonomisation et la participation politique des jeunes vise à :

- Sensibiliser les jeunes parlementaires à l'autonomisation et à la participation politique des jeunes ;
- Faire le point sur les avancées réalisées et les défis rencontrés en matière d'autonomisation et de participation politique des jeunes, et identifier les solutions possibles en matière de législation et de politique ;
- Informer les jeunes parlementaires des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la campagne de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !* de l'UIP ;
- Offrir une plateforme aux jeunes parlementaires pour partager les bonnes pratiques et les politiques sur l'autonomisation et la participation politique des jeunes.

Méthodologie

La troisième séance d'information en ligne de la Série sur l'autonomisation à l'intention des jeunes parlementaires sera organisée sous la forme d'un exposé d'experts en matière d'autonomisation et de participation politique des jeunes. Il sera suivi d'un débat entre jeunes parlementaires visant à partager les bonnes pratiques en matière de politiques et de législation sur l'autonomisation et la participation politique des jeunes.

L'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, arabe et espagnol.

Date, plateforme et heure

La séance d'information en ligne aura lieu sur Zoom, le 12 août 2022, de 13 h à 15 h (HAEC, heure de Genève).

Lien d'inscription

us06web.zoom.us/join/zoom/register/tZlud-2vpjloG9PZCIJil2LTCmYEqD0LI4a8